

Le risque : ennemi n°1 ?

QU'EN DIT-ON ?

“ A chacun de prendre ses risques librement ! ”

“ Qui ne risque rien n'a rien ! ”

“ Le seul risque toléré, c'est le risque zéro. ”

“ Une vie sans risque, cela n'existe pas. ”



L'ÉDITO

Le risque a deux facettes : il fait peur à certains et en fascine d'autres. C'est pourquoi la société dans son ensemble est marquée en même temps par une allergie au risque jusqu'à chercher à atteindre par tous les moyens le « risque zéro », et par une fascination pour des comportements à risque jusqu'à tolérer une témérité pouvant avoir des conséquences terribles sur l'ensemble de la société. Alors quelle place pour le risque ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

N e rien risquer, n'est-ce pas trop risqué ?

LE RISQUE ET SA DUALITÉ DE SENS

Le risque contient une dualité de sens :

- Soit il est envisagé comme une simple incertitude face à une issue possible, qui peut être soit un gain soit une perte. L'appât du gain, quel qu'il soit, pousse alors à prendre des risques, parfois jusqu'à la témérité.
- Soit il est envisagé uniquement sous l'angle de l'aléa négatif, à savoir comme une perte possible et donc comme un danger éventuel. La peur de perdre pousse, quant à elle, à diminuer toujours plus les risques jusqu'à atteindre le « risque zéro ».

Ce deuxième sens l'emporte habituellement sur le premier. Ainsi, en cherchant à écarter toute perte possible ou tout danger éventuel, on en vient à vouloir éviter d'emblée tout risque dans son premier sens, avec pour conséquence inévitable celle de nier la liberté et la contingence inhérentes à toute action humaine.

DU « RISQUE ZÉRO » AU RISQUE MAXIMAL

Dans la pratique de la vie économique et financière, on constate que la sécurité maximale génère la témérité maximale. C'est une contradiction, mais elle est bel et bien là :

- D'un côté, on tend de plus en plus vers le « risque zéro » par la mise en place d'un contrôle des risques de plus en plus serré, avec une batterie de procédures d'évaluation des risques, de vérification du respect de la légalité et de la déontologie, au point que le contrôle des risques a une influence décisive, et parfois même le dernier mot, sur la stratégie d'une entreprise ou d'un établissement financier.
- D'un autre côté, il faut bien constater que c'est aussi pour pouvoir prendre des risques toujours plus importants que l'on crée un univers toujours plus garanti contre les risques. En effet, même après la crise des *subprimes* de 2007-2008, on continue à structurer des montages financiers porteurs de risques systémiques inconsidérés. Le surendettement croissant des Etats souverains en est un exemple.

Bref, nous vivons dans un environnement économique et financier à la fois « risquophobe » et qui peut aussi s'effondrer du jour au lendemain comme un château de cartes. Ce sont, tout compte fait, les deux faces de la « bulle » : quand on est dedans, on est « dans sa bulle », c'est-à-dire en sécurité, mais la bulle elle-même, vue

de l'extérieur, peut éclater en un instant. Certains dirigeants jouent sans vergogne sur les deux tableaux : ils exigent de leurs équipes à la fois un contrôle des risques maximal et une prise de risque maximale afin de dégager un profit maximal.

LA PEUR DU RISQUE TEND À PRENDRE LE DESSUS

Loin d'être une constante universelle, la peur du risque, comme aléa négatif, est cependant une tendance de plus en plus flagrante actuellement, surtout dans les pays les plus développés, au point de révéler une sorte de faiblesse psychologique collective. Avec son interconnexion qui fait que tous les établissements financiers sont liés entre eux et que toutes les entreprises sont dépendantes de ces mêmes établissements financiers, et donc que tous partagent, qu'ils le veuillent ou non, un sort commun, la mondialisation augmente ce sentiment de peur, à cause des effets systémiques que des dysfonctionnements peuvent déclencher. Cela pousse à faire passer toujours plus la protection contre les risques avant les opportunités ouvertes par la prise de risques. Les principes de l'assurance et de précaution sont les instruments de cette protection « à tout prix » contre les risques. Que penser de ces deux principes ?

LE PRINCIPE DE L'ASSURANCE

Le principe de l'assurance consiste à se protéger contre les risques en se dégageant de la responsabilité qu'ils génèrent. La responsabilité est alors reportée sur autrui, moyennant une prime à payer. Cette couverture peut se mettre en place comme une succession de poupées russes. En effet, une entreprise ou un établissement bancaire s'assure contre un risque en payant une autre institution pour l'assumer à sa place. Et cette compagnie d'assurances contracte à son tour une réassurance pour se garantir contre les risques de sa propre activité d'assurance. Le risque passe ainsi de main en main comme la « patate chaude » que personne ne veut garder dans la sienne. Au bout du compte, on ne sait plus qui porte réellement le risque. La crise financière de 2007-2008, avec l'effondrement de certains établissements bancaires et la survie d'autres par l'intervention des Etats, a montré

« Le risque passe de main en main comme la « patate chaude » que personne ne veut garder dans la sienne. »

qu'ultimement ce sont les collectivités publiques, donc les contribuables, qui ont assuré les risques, puisque ce sont elles qui ont dû contribuer à leur refinancement. Les poupées russes des assurances ne finissent-elles pas à la fin, d'une manière ou d'une autre, à avoir le visage du contribuable ?

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Le principe de précaution anticipe le risque de sorte à l'éliminer avant même qu'il n'apparaisse, jusqu'à atteindre, si possible, le « risque zéro ». C'est le principe de précaution qui veut s'imposer à tous, de sorte à prévenir tout risque potentiel, même le plus minime. Encore inconnu il y a quelques années, il prospère sur le dos de la peur du risque et tend à devenir un principe juridique inscrit dans les lois les plus fondamentales, donnant à croire qu'il porte en lui-même la capacité d'écarter tout risque. Ce principe de précaution vise à l'origine une responsabilisation maximale et de tous, mais poussé à l'extrême, il pourrait devenir en fait le principe même du désengagement de chacun par peur de devenir responsable de quoi que ce soit.

DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION À LA PARALYSIE DE L'AGIR HUMAIN

Le principe de précaution se nourrit de l'idée que l'homme n'est pas capable, par son analyse personnelle de la situation, d'évaluer les risques ni de les assumer en faisant des choix prudemment risqués. Il se substitue dès lors à la responsabilité humaine en posant lui-même, d'emblée et très en amont, toutes les interdictions qu'il juge nécessaires. Le principe de précaution, ainsi compris et pratiqué, conduit peu à peu à une atrophie de l'autonomie et de l'engagement. En effet, celui qui voit le principe de précaution s'appliquer dans sa vie préfère peu à peu la passivité, car cette dernière vaut mieux pour lui qu'un engagement personnel qui pourrait comporter un risque. Il voit sa créativité et sa capacité d'innovation diminuer à cause de sa peur anticipée du risque. La peur du risque est contagieuse au point d'ériger le principe de précaution comme norme

« Le principe de l'assurance est un abortif du risque et le principe de précaution un contraceptif du risque. »

« Plus l'homme sera responsable, plus il saura assumer avec prudence la part de risque qui fait partie de son agir. »

du comportement et surtout comme justification, à l'extrême, d'abord du désengagement, puis de l'inertie et enfin de la non-activité. Le principe de précaution conduit ultimement à la paralysie de l'agir humain. C'est une impasse : un sursaut est nécessaire.

LE SURSAUT PAR LA RESPONSABILITÉ

D'un côté donc il y a le principe de l'assurance, qui est un abortif du risque, et de l'autre côté, il y a le principe de précaution, qui est un contraceptif du risque. Si on s'en tient à eux seuls, ces deux principes, qui manifestent la victoire de la peur, ont pour objectif de faire en sorte que le risque disparaisse de l'horizon de l'agir humain. S'ils y parvenaient, la personne humaine serait alors condamnée à une réduction, voire à une stérilisation de son agir. Quelle

atteinte inacceptable à sa dignité, qui s'exprime justement par le pouvoir d'agir librement et d'être créatif ! L'évacuation du risque de la vie et de l'agir de l'homme n'est donc pas une solution respectueuse de sa dignité. Il faut au contraire lui reconnaître pleinement cette part de risque comme inhérente à son agir, et l'éduquer en conséquence à l'assumer

dans une responsabilité à la hauteur de la part de risque prise. C'est la responsabilité qui doit fonder l'exercice des principes de l'assurance et de précaution. Exigeante en termes d'éducation et de formation, la responsabilité permet à l'homme non seulement de répondre de ses actes en les assumant mais surtout de répondre à un appel qui lui vient d'autrui. Il peut ainsi donner la pleine mesure de ses capacités et même engager sa vie pour un bien qui le dépasse, bien dans lequel à la fois il s'accomplit et par lequel il contribue à un bien commun plus large. La responsabilité, c'est l'avenir ! Plus l'homme sera responsable, plus il pourra assumer avec la vertu de prudence la part de risque qui fait partie de son agir et devenir ainsi un membre actif et bienfaisant du corps social auquel il appartient.

Le risque de la paralysie étant plus grave que le risque de la chute, il faut affirmer que le « risque zéro » est non seulement contraire à la dignité de la personne humaine mais qu'il constitue aussi et en soi un risque trop important à courir. ●

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

En bref

NE RIEN RISQUER, N'EST-CE PAS TROP RISQUÉ ?

Le principe de l'assurance et le principe de précaution, réactions à la peur du risque, ont pour objectif au moins la maîtrise du risque et, si possible, son éradication de l'agir humain. Mais ces principes, plus ils sont poussés à l'extrême, plus ils portent atteinte à la dignité de la personne humaine. Le risque fait partie de la liberté de l'homme et est nécessaire à sa capacité d'innovation. La solution n'est donc pas le principe de l'assurance ni le principe de précaution, mais la responsabilité. En effet, plus l'homme sera responsable, plus il saura assumer avec prudence la part de risque qui fait partie de son agir.

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR



La citation

« Comme chrétiens fidèles à l'Évangile et conscients de la responsabilité que nous avons envers tous nos frères, nous sommes appelés à être attentifs et vigilants pour que le risque de la liberté ne perde pas sa signification la plus haute et la plus engageante : risquer en effet signifie se mettre en jeu et c'est notre premier appel. Tous ensemble, nous devons nous engager pour éliminer ce qui prive les hommes et les femmes du trésor de la liberté et en même temps retrouver le goût de cette liberté qui sait protéger la maison commune que Dieu nous a donnée. »

PAPE FRANÇOIS, « DISCOURS À L'OCCASION DU 8^E FESTIVAL DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE À VÉRONE », 22 NOVEMBRE 2018.

Pour aller plus loin

PIERRE DE LAUZUN,
Finance : un regard chrétien,
Embrasure, 2013.

PIERRE DE LAUZUN,
L'économie et le christianisme,
François-Xavier de Guibert, 2010.